



RESOLUTIONS N° 043/2020/MCA II/CA
ISSUES DE LA VINGT-ET-UNIEME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT – BENIN II
22 décembre 2020

Le Conseil d'Administration du Millennium Challenge Account-Bénin II ("*MCA-Bénin II*") s'est réuni le **mardi 22 décembre 2020**, en sa vingt-et-unième session ordinaire, à l'hôtel Golden Tulip de Cotonou en République du Bénin, à l'invitation qui a été notifiée à ses membres le 15 décembre 2020, conformément aux dispositions de l'Annexe I.C.1(b) de l'Accord de Don, de l'Article 11 du Décret N° 2015-603 du 29 novembre 2015 portant création de MCA-Bénin II et de la section 2.9(a) des Statuts de MCA-Bénin II.

CONSIDERANT QUE les Etats-Unis d'Amérique, représentés par le Millennium Challenge Corporation ("*MCC*") et la République du Bénin représentée par le Gouvernement, ont conclu un Accord de Don du Millennium Challenge en date du 9 septembre 2015 (*"Accord de Don"*) ;

CONSIDERANT QUE les termes commençant par une majuscule et qui ne sont pas définis dans les présentes, revêtent la signification qui leur est donnée dans l'Accord de Don ;

CONSIDERANT QUE par Décret N°2015-603 du 29 novembre 2015 (le "*Décret portant création de MCA-Bénin II*") le Gouvernement a créé MCA-Bénin II pour mettre en œuvre les dispositions de l'Accord de Don et des Accords Complémentaires tels que définis dans l'Accord de Don ;

CONSIDERANT ENFIN QUE la réunion du Conseil d'Administration a été régulièrement convoquée, et que le quorum a été atteint conformément aux dispositions des Sections 2.10 (a) et (b) des Statuts de MCA-Bénin II ;

Le Conseil d'Administration, après avoir suivi les communications présentées par le Coordonnateur National de MCA-Bénin II au cours de la présente session et après en avoir délibéré, a :

RESOLU QUE CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION présent reconnaît avoir reçu une notification suffisante de l'avis de convocation de la vingt-et-unième session ordinaire ;

RESOLU QUE le Conseil d'Administration, après examen et discussions, sous réserve de la prise en compte des observations formulées par les Administrateurs,

- ✓ Ratifie les documents de décaissement du Financement du Programme (fonds Compact) pour le trimestre d'Octobre à Décembre 2020 tels qu'approuvés par MCC, y compris la demande de décaissement hors cycle, notamment :

1. Le Budget Détaillé,
2. Le Rapport Financier Détaillé,

3. La Demande de Décaissement,
 4. Les Notes explicatives.
- ✓ Ratifie les documents de décaissement du Financement du Programme (fonds Compact) pour le trimestre de Janvier à Mars 2021, notamment :
1. Le Plan de travail,
 2. Le Budget Détaillé,
 3. Le Rapport Financier Détaillé,
 4. La Demande de Décaissement,
 5. Le Rapport détaillé sur les contrats,
 6. Les Notes explicatives,
 7. Le Tableau de Suivi des Indicateurs,
 8. Le Rapport de Passation des Marchés,
 9. Le Rapport sur les Conditions Préalables.
- ✓ Approuve les documents de décaissement des fonds de la Contribution du Gouvernement pour le trimestre de Janvier à Mars 2021, notamment :
1. Le Budget Détaillé,
 2. Le Rapport Financier Détaillé,
 3. La Demande de Décaissement,
 4. Les Notes explicatives.

RESOLU QUE le Conseil d'Administration, après examen approuve le Plan de Passation des Marchés (PP11) pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

RESOLU QUE le Conseil d'Administration, après examen du mémorandum y afférent et discussions, approuve les modifications objet de l'avenant n°1 au contrat n° PP5 -COM - PRISP 24.1 portant "Recrutement d'un consultant individuel pour appuyer les activités de MCA-Bénin II au sein du Ministère de l'Energie " ; ledit avenant est relatif (i) à une augmentation du montant initial du contrat, et (ii) à une extension de sa durée, afin de permettre à MCA-Bénin II de disposer des ressources financières nécessaires au paiement des prestations du consultant au cours de la période additionnelle.

RESOLU QUE le Conseil d'Administration autorise la Coordination Nationale à lui soumettre par la procédure de consultation à domicile dès leur finalisation, les documents ci-après :

- Le Manuel des Ressources Humaines révisé;
- La modification n°3 au contrat n°PP1-COM-EDP-03 portant Acquisition du Système d'Information du Centre National de Contrôle de la Distribution d'Electricité.
- La modification n°3 au contrat n°PP3-COM-EDP-11.C portant Renforcement et Réhabilitation du réseau de Distribution d'Electricité régional et à Cotonou.

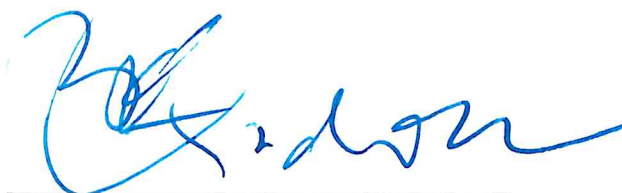
RESOLU QUE le Conseil d'Administration, après examen et discussion des questions diverses inscrites à l'ordre du jour : (i) approuve le calendrier prévisionnel des sessions du Conseil d'Administration pour l'année 2021, (ii) instruit la Coordination Nationale à organiser une retraite à

l'intention des Administrateurs, à une date à déterminer.

RESOLU QUE le Coordonnateur National est autorisé à transmettre le cas échéant, à MCC pour avis de non objection, tous les documents dûment autorisés, approuvés et ratifiés par les présentes Résolutions.

RESOLU ENFIN QUE les membres du Conseil d'Administration, le Coordonnateur National, les Directeurs et le Conseiller Général de MCA-Bénin II sont autorisés et instruits pour élaborer et signer tout document et prendre toute action en vue de la réalisation et de l'accomplissement de l'objectif des présentes Résolutions dans les limites de leurs compétences respectives.

Signées et mises en vigueur ce 22 décembre 2020.



Nom : Abdoulaye BIO TCHANE
Titre : Président du Conseil d'Administration



Nom : Corine OROUNLA TCHOKPONHOUE
Titre : Conseiller Général de MCA-Bénin II,
Secrétaire du Conseil d'Administration

